



Lac-Beauport, le 1^{er} septembre 2017

AVIS AUX RÉSIDENTS DE LAC-BEAUPORT

MISE À JOUR AU 1 ER SEPTEMBRE 2017 – ÉTAT DES TRAVAUX PUBLICS

CHEMIN DU BRÛLÉ

Chère résidente,

Cher résident,

Suivant le calendrier des travaux de raccordement annoncés pour le secteur du mont Cervin, les équipes de travail amorceront dès le 6 septembre la réfection d'un ponceau à la hauteur de l'étang sur le chemin du Brûlé (nord-est). De plus, une section de la route sera creusée pour permettre l'interconnection des réseaux d'aqueduc et d'eaux usées entre la montée du Cervin jusqu'à la hauteur du chemin de la Fenière.

En conséquence, l'accès en voiture aux propriétés des résidents du chemin de la Fenière, du chemin de l'Étang, ainsi que les résidents dont l'entrée de leur propriété ouvre sur le chemin du Brûlé sera impossible pendant un à trois jours consécutifs, entre le 5 et le 30 septembre prochain. La municipalité s'assurera d'informer les résidents concernés, au minimum 24 heures à l'avance, en publiant sur son site web les dates exactes de la fermeture temporaire de leurs accès. Durant cette période, les résidents pourront stationner leur véhicule, à leur choix, dans les rues avoisinantes, dans le stationnement du centre communautaire ou dans le stationnement du Saisonnier.

Il est à noter que certains détours devront être empruntés pour la durée des travaux. Les résidents de la montée du Cervin, du chemin du Ruisseau et du chemin du Sous-Bois devront faire un détour par le chemin des Passereaux et le chemin du Village pour accéder à leur résidence. À l'inverse, nous recommandons aux résidents qui avaient l'habitude de circuler par le

chemin du Brûlé pour sortir de la municipalité d'emprunter dorénavant le chemin du Village. Par ailleurs, pour ceux qui seraient tentés de faire le détour par le chemin de la Sittelle (Colibri) ou de la montée de l'Érablière, rappelons que ces deux routes seront aussi fermées puisque des travaux y sont déjà en cours.

La Commission scolaire a été informée des détours occasionnés par les travaux et modifiera les circuits de transport scolaire en conséquence. Ces plans seront mis à jour sur le site web de la municipalité.

CHEMIN DU GRAND-DUC

Consciente de la circulation accrue occasionnée par les détours sur le chemin du Grand-Duc, la municipalité a pris tous les moyens à sa disposition pour minimiser les impacts de ces travaux sur la qualité de vie et assurer le déplacement sécuritaire de ses résidents durant cette période de la rentrée scolaire. Elle a notamment installé des dos-d'âne, plusieurs panneaux de signalisation indiquant une vitesse réduite à 30 km/heure et un radar de vitesse. En outre, deux agents de signalisation ont également été assignés aux deux extrémités du parcours. Et, une demande a été effectuée auprès de la Sûreté du Québec afin d'augmenter la présence policière dans le secteur.

Rappelons que cette situation est temporaire, car à compter du 15 septembre prochain, les travaux sur le pont du chemin du Tour-du-Lac Sud seront complétés et la circulation reprendra son cours normal. Nous faisons donc appel à votre patience, tolérance et courtoisie habituelle.

Toutefois, si vous êtes témoins d'excès de vitesse, de toute autre manifestation de conduite dangereuse ou de comportements irresponsables, veuillez contacter la Sûreté du Québec au (418) 841.3911.

PONCEAUX DES SECTEURS NORD ET SUD
CHEMIN DU TOUR-DU-LAC

Les travaux sur les ponceaux du chemin du Tour-du-Lac Sud et le chemin du Tour-du-Lac Nord se déroulent en respect des échéanciers prévus.

Le chemin du Tour-du-Lac Sud sera rouvert à la circulation à compter du 15 septembre.

Les travaux sur le chemin du Tour-du-Lac Nord se poursuivront jusqu'au 16 octobre.

Si vous avez d'autres préoccupations en regard de cet avis, n'hésitez pas à contacter la municipalité en appelant au (418) 849.7141, poste 243.

La Municipalité de Lac-Beauport